

Colloque international

***De Nuremberg à La Haye,
juger le crime contre l'Humanité***

Samedi 20 et dimanche 21 mai 2006

Lieu :
**Grand Orient de France
16 rue Cadet 75000 Paris**

Horaires :
**Samedi 20 mai 2006 9 h / 16 h
Dimanche 21 mai 2006 9h / 14 h**

Biographies et bibliographies



Catherine Coquio

- Professeur de Littérature Comparée à l'Université de Poitiers.
- Créatrice du centre "Littérature et savoirs à l'épreuve de la violence politique. Génocide et transmission" à Paris IV-Sorbonne.
- Présidente de l'Association Internationale de Recherche sur les Crimes contre l'Humanité et les Génocides.

Professeur de littérature comparée à l'Université de Poitiers, après 5 ans à Pau et 10 ans à Paris IV-Sorbonne, où elle a fondé le centre "Littérature et savoirs à l'épreuve de la violence politique. Génocide et transmission".

A créé en 1997 l'Association Internationale de Recherches sur les Crimes contre l'Humanité et les Génocides

Depuis une dizaine d'années, travaille sur la violence politique extrême, le génocide et le témoignage.

A dirigé 4 recueils collectifs sur ces questions :

- « Parler des camps, penser les génocides », Albin-Michel, 1999.
- « L'Histoire trouée, négation et témoignage », L'Atalante, 2004.
(En collaboration avec Aurélia Kalisky), Rwanda 1994-2004. « Témoignages et littérature », in Lendemains, n°123, octobre 2003.
- (En collaboration avec Carol Guillaume) Des crimes contre l'humanité en République française (1990-2002).

Ouvrages personnels récents :

« Rwanda, Le réel et les récits », Ed. Belin, collection "Littérature et politique".

Introduction aux « Œuvres » de Primo Levi, Bouquins Laffont.

En préparation : « L'Enfant et la Catastrophe. Ecrits de rescapés de la Shoah. »

Anthologie critique (1000 p), en préparation avec Aurélia Kalisky pour Bouquins-Laffont, parution prévue janvier 2007. Avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Jean-Michel Quillardet

Grand-Maître du Grand Orient de France

Jean-Marie Matisson

Militant laïque. Engagé depuis la fin des années soixante dix dans le combat pour un jugement des crimes contre l'Humanité. Il est connu pour la condamnation de Papon, dont il fut l'une des quatre premières parties civiles au procès. Actuel Grand-Maître adjoint du Grand Orient de France, il chargé de l'organisation du colloque « de Nuremberg à La Haye, juger le crime contre l'Humanité ». Il est l'auteur de "Les enfants de Pitchipoï" aux Editions Atlantica, d'un site Internet et d'un cd-rom sur le procès Papon.

Yolande Mukagasana

Victime Tutsie du génocide Rwandais.

Yolande Mukagasana est née au Rwanda en 1954. Elle a été infirmière-anesthésiste pendant dix-neuf ans au centre hospitalier de Kigali, puis infirmière en chef d'un dispensaire privé qu'elle avait ouvert à Kigali, jusqu'au 6 avril 1994. Victime des massacres qui dévastèrent alors son pays, elle survécut toutefois au génocide des Tutsi mais perdit ses trois enfants, son mari, son frère et ses sœurs. Réfugiée en Belgique, elle a été naturalisée en 1999. En 1995, elle a adopté trois de ses nièces orphelines et elle s'occupe d'une vingtaine d'orphelins au Rwanda qu'elle a mis dans une maison construite sur les ruines de la sienne détruite complètement par le génocide. Elle a publié 4 ouvrages.

Elle a également coécrit, avec le Groupov, la pièce de théâtre « Rwanda 94 ».

Auteur de

- « La mort ne veut pas de moi » avec Patrick May, paru en 1997 Paris: Edition Fixot
- « N'aie pas peur de savoir » avec Patrick May Paris: Edition Robert Laffont, 1999.
- « Les Blessures du silence. Témoignages du génocide au Rwanda. » [Avec des photographies d'Alain Kazinierakis] Paru en 2001 à Arles: Edition Actes Sud en collaboration avec Médecins sans frontières. (160p.). ISBN 2 7427 3563 1. Un livre de témoignages et de portraits de rescapés du génocide et de génocidaires qui plaident coupable et racontent. « De bouche à oreille » Paris: Editions Menaibuc, 2003. 2 vol. (Tome I : 92p. et Tome II : 82p.). Recueils de contes.

Elle a créé une association Nyamirambo Point d'Appui. Une association sans but lucratif à vocation socioculturelle de lutte contre les divisions entre les humains. Au travers de cette association, elle soutient et collabore avec les associations de veuves et des orphelins au Rwanda et en Belgique.

Elle témoigne du génocide et fait des conférences dans les écoles et des associations en Europe et en Afrique.

Elle vient d'être élue par les Rwandais de la Diaspora mondiale comme vice présidente pour s'occuper de cette Diaspora de plus ou moins 6 millions de la diaspora Rwandaise.

Prix

- Prix pour le témoignage et la solidarité par la Fondation Alexander Langer, en Italie en juillet 1998.

- Prix pour la Compréhension Internationale entre les peuples et les Droits de l'Homme, par le Collège Européen de l'Université de Léna en Allemagne en novembre 1999.

- Prix " Colombe d'Or pour la Paix " pour son activité journalistique, par la Fondation Archivio Disarmo à Rome, le 3 juillet 2002

- Prix de la femme du 21ème siècle pour la Résistance, par les associations des femmes au Centre Culturel de Schaerbeek en Belgique, le 7 mars 2003.

- Mention d'Honneur au Prix UNESCO de l'Education pour la Paix, le 8 septembre 2003.

- Reconnaissance spéciale de lutte pour la Paix par le président de la Région de Lombardie en Italie

le 22 janvier 2005

Charles Baron

Ancien déporté

Jean-Robert Ragache

Historien et écrivain

Claude Gueydan

Maître de Conférences à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille

Titre de son intervention :

« Naissance d'un droit international pénal et du concept de crime contre l'Humanité »

Résumé de son intervention :

La naissance de cette nouvelle discipline du Droit a été difficile. En une cinquantaine d'années et à partir de l'exemple du Procès de Nuremberg, de nouveaux concepts ont été proposés dans le cadre des Organisations Internationales mises en place. Les Conventions de Genève de 1949, les projets successifs présentés par l'Assemblée Générale, le Conseil de Sécurité ou la Commission du Droit International de l'ONU ont permis une prise de conscience progressive et la création de diverses juridictions, dont la dernière est la Cour Pénale Internationale.

Les difficultés rencontrées dans cette période contemporaine illustrent la fragilité des progrès accomplis. La conceptualisation au plan juridique, par la doctrine, la pratique des états et la jurisprudence, n'assurent pas encore une acceptation universelle des principes proposés, qui apparaissent pourtant comme essentiels.

Le développement des médias et les progrès techniques en matière d'information et de communication ont également permis de susciter l'émotion de l'opinion publique dans les états et de faire pression sur les dirigeants de certaines puissances. Les actes de barbarie commis depuis la fin de la deuxième guerre mondiale sont aujourd'hui connus de façon presque immédiate et suscitent des réactions de plus en plus vives. Une « opinion publique internationale » est en train de naître. Les nouvelles règles de droit à élaborer devront prendre en compte cette évolution des esprits.

Michel Zaoui

Avocat au barreau de Paris depuis 1969. Avocat pénaliste. Spécialiste du droit de la presse, il est chargé d'enseignement à la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Il a représenté des associations parties civiles lors des procès Barbie, Touvier et Papon. Lors de ce dernier procès, il centra son argumentation sur le « crime de bureau ». Diverses publications concernant le crime contre l'Humanité. D'importants procès de santé publique et politiques ont jalonné sa carrière.

Titre de son intervention :

Évolution du concept de crime contre l'Humanité

Résumé de son intervention :

Les trois procès Bartbie, Touvier et Papon ont montré que le concept de crime contre l'Humanité, porteur d'avenir en 1945, lors du procès de Nuremberg n'a pas résisté à l'intrusion du politique sous couvert de la légitime compassion.

Yves Ternon

Docteur en Histoire (Paris IV Sorbonne) et habilité à diriger des recherches (Paul Valéry-Montpellier III). Il se consacre depuis quarante ans à l'étude des génocides ndu XXe siècle, et plus particulièrement de la Shoah et du génocide arménien.

Présentation de l'intervention de Monsieur Ternon :

L'Historien a le devoir d'assurer le devoir des mémoires. Mais il a aussi pour fonction de rendre intelligible des événements, de relier le passé au présent, ce que ne fait pas la mémoire. Lorsqu'il doit restituer l'histoire du crime de masse, il est, depuis Nuremberg", assisté par le procès qui lui fournit une documentation et permet une confrontation des acteurs.

Cependant la confrontation de ce Droit se heurte à la volonté des Etats de préserver leur souveraineté. C'est entre ces écueils et la connaissance de l'objectif à atteindre - la vérité - que navigue l'Historien avec l'appui du Juriste.

Bibliographie :

Histoire de la médecine SS (en coll. avec S. Helman), Tournai, Casterman, 1969.

Le massacre des aliénés (en coll. avec S. Helman), Tournai, Casterman, 1971.

Les médecins allemands et le national-socialisme, Tournai, Casterman, 1973

Les Arméniens, Histoire d'un génocide, (Seuil 1977. Réédition dans points-histoire, 1996)

Arménie 1900 (en coll. avec J.C. Kebabjian), Paris, Astrid, 1980.

Le Génocide des Arméniens (en coll. avec G. Chaliand), Bruxelles, Complexe, 1980.

Réédition 2002.

Makhno. La révolte anarchiste, Bruxelles, Complexe, 1981.

La Cause Arménienne, Paris, Le Seuil, 1983.

Enquête sur la négation d'un génocide, Marseille, Ed. Parenthèses, 1989.

Raspoutine, une tragédie russe, Bruxelles, Complexe, 1991.

L'Etat criminel. Les génocides au XXe siècle (Seuil, 1995).

Du négationisme. Mémoire et tabou, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

Innocence des victimes. Au siècle des génocides, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

Empire ottoman. Le déclin, la chute, l'effacement (Félin/Michel de Maule, 2001. Poche 2005).

Claude Villers

Journaliste et écrivain

Claude Jorda

Le Juge Claude Jorda est élu pour une durée de 6 ans, dans le Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats (WEOG). Il est affecté à la section préliminaire. Depuis 1994, il est juge du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, dont il a exercé la Présidence depuis 1999. Dans le cadre de ses fonctions, le Juge Jorda a initié et supervisé la mise en œuvre de réformes significatives pour l'amélioration des processus judiciaires. Le Juge Jorda a une large expérience des procédures juridiques pour avoir travaillé dans de nombreux domaines distincts comprenant un large éventail de pratiques juridiques. Il a été Procureur Général de la Cour d'Appel de Paris et de Bordeaux. Il a été également Directeur des services judiciaires du ministère français de la justice. Il est intervenu dans le cadre de mission de coopération judiciaire au Chili, au Guatemala, en Côte d'Ivoire, en Egypte, en Algérie et au Canada. Il a contribué à de nombreuses publications juridico-scientifiques se rapportant aux droits humains et aux droits humanitaires international et notamment travaillé sur le rôle des victimes et l'évolution du droit pénal international.

Avec Pierre Truche, Alain Ottan, Michel Massé et Henri Leclerc « Le crime contre l'humanité Origine, état et devenir du droit », Actes du séminaire tenu à Izieu et à l'ENS de Lyon, 19 et 20 octobre 1996 Edition : Comp'act (éditions) Date de parution : 24/01/2001

Marc Robert

Procureur général auprès de la Cour d'Appel de Rioms, il a été Avocat général lors du procès Papon.

Gérard Boulanger

Président de la Ligue des Droits de l'Homme de Gironde, avocat des parties civiles lors du procès Papon. 49 ans, avocat au barreau de Bordeaux depuis vingt ans, engagé au Syndicat des avocats de France est l'un des facteurs déclenchants de l'affaire Papon. Il a déposé les quatre premières plaintes contre l'ancien haut fonctionnaire le 8 décembre 1981, auprès du doyen des juges d'instruction de Bordeaux. Il a représenté vingt-six plaignants. " Maurice Papon, technocrate français dans la collaboration " (Seuil 1993), était consacré à l'action de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944. Il a aussitôt valu à son auteur un procès en diffamation qui demeure en suspend tant que la justice ne s'est pas définitivement prononcée sur l'affaire Papon. " Maurice Papon, un intrus dans la République " (Seuil) traite notamment de la suite de la carrière de Maurice Papon et dénonce ses titres de Résistance. « A mort la gueuse ! » (Calmann Levy 2006)

Denis Salas

Maître de conférence à l'Ecole Nationale de Magistrature, magistrat et membre de l'IHEJ (Institut des hautes études sur la Justice)
Denis Salas est magistrat. Après avoir exercé dans différents tribunaux, il est actuellement chargé de formation et de recherche à l'École nationale de la magistrature et secrétaire général de l'Association pour l'histoire de la justice.
Auteur avec Jean-Paul Jean de « Barbie, Touvier, Papon... : des procès pour la mémoire » (Autrement, 2002)

Jacques Semelin

Jacques Semelin, est Directeur de Recherches CERI/CNRS, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales. Il est l'auteur de « Purifier et Détruire. Usages politiques des massacres et génocides », Paris, Le Seuil, coll. La Couleur des Idées, 2005.

Michel Tubiana

Avocat, Président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, avocat des parties civiles lors du procès Papon, Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH).

Arnaud Vaulerin

Journaliste au quotidien Libération, à Paris. Depuis plusieurs années, il s'est régulièrement rendu dans les Balkans, notamment en Albanie, au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine où il a suivi pour plusieurs médias francophones les après-guerres yougoslaves.
Auteur avec Isabelle Wesselingh de « Bosnie, la mémoire à vif Prijedor, laboratoire de la purification ethnique » (Buchet-Chastel 2003).

Patrick Baudouin

Avocat, Président d'honneur de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme.

Alain Vernet

Psychologue clinicien, Expert auprès de la cour d'Appel de Bourges.